

134663

IDENTITÉ			
SUITE À UN AVIS DU		2006 10 20 ANNÉE MOIS JOUR	NUMÉRO DE DOSSIER A - 163353
Prénom à la naissance Robert		Nom à la naissance BRISSON	Date de naissance 1963 03 24 ANNÉE MOIS JOUR
Sexe ☒ MASCULIN ☐ FÉMININ ☐ INDÉTERMINÉ		Municipalité de résidence Ville Ste-Catherine	Province Québec
Pays Canada		Prénom du père Jean-René	Nom du père Brisson
Prénom de la mère Nicole		Nom de la mère à la naissance Corbeil	

DÉCÈS			
Lieu du décès ☒ DÉTERMINÉ ☐ INDÉTERMINÉ		Nom du lieu Voie publique, devant le 3500 Fairway	Municipalité du décès Lachine
DATE DU DÉCÈS 2006 10 20 DÉTERMINÉE INDÉTERMINÉE ANNÉE MOIS JOUR		HEURE DU DÉCÈS ☐ DÉTERMINÉE ☐ PRÉSUMÉE ☐ INDÉTERMINÉE HRS MIN	

CAUSES PROBABLES DU DÉCÈS :

Polytraumatisme suite à collision cycliste vs camion.

EXPOSÉ DES CAUSES :

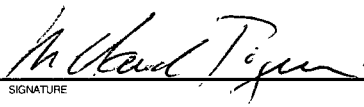
L'identité de la victime a été faite par ses vêtements de cycliste, soit des pantalons "legging" bleu marin de marque "Podium", un gilet rouge de cycliste avec le logo "Iberico Galicia". Aussi à l'aide d'un tatouage sur la face antérieure de la cuisse droite ayant la forme d'un bout de lance stylisée.

Aux dires de l'épouse de la victime, monsieur n'avait aucun antécédent physique ou psychiatrique connu. Il ne prenait pas d'alcool ni drogue ni médicament. Il était en très bonne santé et se gardait en bonne forme.

Monsieur, qui était cycliste, devait être heurté par un camion (c.f. Circonstances).

L'autopsie pratiquée par le Dr Caroline Tanguay au département de pathologie du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal le 23 octobre 2006, se résume comme suit :

- Les blessures observées sont compatibles avec un accident camion-vélo.
- Les blessures sont localisées surtout au tronc et à la tête alors que les membres inférieurs sont épargnés de lésion importante.
- Les blessures à la tête sont très importantes, entre autres, une plaie béante de 20 x 10 cm à la tête avec perte complète de substance cérébrale et multiples fractures de la voûte crânienne, de la base du crâne et du massif facial.
- On note une infiltration hémorragique de tout le dos et un décollement au dessus de la hanche droite, ce qui indique vraisemblablement un impact en postérieur à ce niveau.
- Les lacérations à l'aisselle gauche et à l'aîne droite peuvent avoir été causées par un mouvement d'hyperextension lors de l'impact en postérieur.
- Multiples fractures : tête humérale droite – luxation de la clavicule gauche – fracture du sternum en regard des 3^e côtes – multiples fractures ouvertes des 1^{ères} aux 12^e côtes, en antérieur et en postérieur avec embrochement des poumons – fracture de la colonne vertébrale dorsale à D11 avec section de la moelle – fracture de la crête iliaque gauche.
- Multiples lacérations des organes internes : poumons gauche et droit – péricarde – cœur – mésentère – foie – pancréas – surrénale droite – rein droit et hile rénal gauche. Lacérations des vaisseaux : veine pulmonaire gauche, veine cave inférieure et aorte abdominale.
- Absence de lésion anatomique significative à l'examen des autres organes internes.

IDENTIFICATION DU CORONER			
Prénom du coroner Claude		Nom du coroner Paquin	
Je soussigné, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrits ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi			
J'AI SIGNÉ À : Montréal		ce	2007 01 09 ANNÉE MOIS JOUR
SIGNATURE 			

A - 163353

Numéro de l'avis

Recherche d'alcool : négatif.
Recherche de médicament : négatif.
Recherche de drogue d'abus : négatif.

Les vêtements ont été envoyés à la section chimie et fibres du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal pour expertise.

Le décès est attribuable à un polytraumatisme crânio-cérébral et thoraco-abdominal secondaire à un accident camion-cycliste.

CIRCONSTANCES DU DÉCÈS :

Suite à l'enquête menée par le Service Enquêtes-Collisions de la SPVM, le décès de monsieur Brisson est survenu dans les circonstances suivantes :

À Lachine, le 20 octobre 2006 vers 17 h 25, en face du 3500 Fairway (près de l'intersection François-Lenoir), monsieur Robert Brisson circulait sur son vélo de marque Rossin, vraisemblablement direction ouest. Il montait une pente lorsqu'il a été happé mortellement par, vraisemblablement, un camion qui circulait dans le même sens.

Au moment et à l'endroit où l'accident est survenu, la surface de la route était mouillée. Il pleuvait abondamment. On était en demi-obscurité. La chaussée était en pente droite. L'asphalte était en bon état. Personne n'a été témoin de l'accident. Par ailleurs, des témoins ont croisé un camion, genre 45 pieds, avec une bicyclette prise en dessous du pare-choc avant du camion, pour trouver par la suite, plusieurs mètres plus loin, la victime affaissée sur le côté de la chaussée.

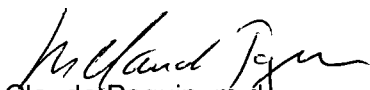
À l'arrivée des policiers sur les lieux, vu l'évidement de la boîte crânienne, il s'agissait d'un cas de mort évidente. On devait retracer le vélo vers 21 h 35, à l'arrière du 4460 Joseph-Dubreuil. Le vélo a été délibérément lancé dans l'herbe haute, soit à environ un kilomètre de la collision.

L'enquête est toujours en cours par le Service Enquêtes-Accidents de la SPVM dans ce délit de fuite.

Après investigation de la scène et constat de décès, le corps était acheminé vers la Morgue de Montréal pour identification et autopsie.

CONCLUSION :

Mort accidentelle lors d'un délit de fuite.


Claude Paquin, m.d.
Coroner investigateur